



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

SÉANCE ORDINAIRE DU

6 MARS 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le 6 mars 2023 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #2 - Darrell Paré
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénald Drouin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Monsieur André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Contrairement à d'habitude, nous avons un invité spécial à la séance du conseil soit monsieur Mathieu Cliche, directeur des Caisses populaires Desjardins.

Il va nous présenter le dossier l'achat de la Caisse populaire d'East Broughton par la Municipalité d'East Broughton.

Le maire M Jean-Benoît Létourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 - Rencontre avec Monsieur Mathieu Cliche

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2023

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Organisme la Croisée

4.2 - Bal de finissants

4.3 - Rencontre la député Madame Lecours

5 - RAPPORT DES COMITÉS

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Comptes à payer pour le mois de février 2023

6.2 - Vente pour taxes

2023-
03-8455



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

6.3 - Résolution Conseil sans papier

6.4 - Résolution pour annulation facturation branchement au réseau d'aqueduc et d'égout

6.5 - Cyber sécurité loi 25

7 - DOSSIERS EN COURS

8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

9 - RÉGLEMENTATION

9.1 - Avis de motion du projet de règlement 2023-240 relatif à la démolition d'immeuble

9.2 - PROJET de règlement # 2023-240 « Règlement portant sur la démolition d'immeuble »

9.3 - Avis de motion installation compteur d'eau

9.4 - Projet de règlement portant sur l'installation de compteurs d'eau

9.5 - Demande amendement dossier revitalisation

10 - LOISIRS ET CULTURE

10.1 - Location du casse-croûte à l'aréna

10.2 - Affichage de postes au loisirs

10.3 - Demande de location de glace gratuite

11 - TRAVAUX PUBLICS

11.1 - Affichage d'un poste de chef d'équipe

11.2 - Appel d'offre tonte de gazon

11.3 - Résolution offre de service Aquatech

12 - URBANISME

12.1 - Avancement dossier Écocentre

12.2 - Entente avec la paroisse Sacré-Cœur-des-Pentes-Côtes

13 - INCENDIE

13.1 - Mandat de rencontre de médiation avec la CNESST

13.2 - Service SSI de la MRC

13.3 - Avis de motion règlement prévention des incendies

13.4 - Projet de règlement portant sur la prévention des incendies

13.5 - Paiement caserne 53 février 2023

14 - VARIA

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - PROCHAINE SÉANCE

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller **Jean Paul Grondin** et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour. Tel que lu.

ADOPTÉE

2.1 - Rencontre avec Monsieur Mathieu Cliche

Monsieur le maire invite Monsieur Mathieu Cliche à présenter le projet de l'achat de la Caisse Populaire par la municipalité.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Quels sont les enjeux, les bons coups pour la municipalité et c'est quoi que cela veut dire aussi pour la Caisse?

Beaucoup de questions sont posées à Monsieur Cliche. Monsieur le maire le remercie et précise que présentement le conseil a décidé de mettre sur glace ce projet. Il ne veut pas l'annuler mais le conseil veut essayer de vendre le bâtiment avant de continuer le projet d'achat de la Caisse.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2023

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller **Renald Drouin** et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023.

ADOPTÉE

4 - CORRESPONDANCE

Nous avons reçu une demande de financement du club de ski de fond et de raquette d'East Broughton.

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de fournir une contribution de 300,00 \$.

4.1 - Organisme la Croisée

Nous avons reçu une invitation au souper bénéfice de l'organisme la Croisée qui aura lieu le 22 mars au centre Émilienne Gourdes au 95, 9 rue nord Thetford Mines. Le billet est au cout de 16\$ pour adulte, 12\$ pour les 7 à 12 ans et gratuit pour les plus jeunes.

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 2 billets. Le conseil municipal va déléguer un élu afin qu'il représente la municipalité.

4.2 - Bal de finissants

Le comité de finissants de l'école Paul VI demande une commandite pour la fête des finissants de 6e année 2023.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le conseil accepte de contribuer pour un montant de 150,00\$.

Nous avons reçu une confirmation de ministères des affaires municipales et habitation d'un versement tenant lieu de taxes de 79 720\$. Ce montant représente le montant à recevoir pour l'année 2022.

2023-
03-8456

2023-
03-8457

2023-
03-8458

2023-
03-8459



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Demande de don de l'organisme Santé mentale Québec, le conseil ne contribue pas cette année pour cet organisme.

Plusieurs lettres de demande de révision de taxe des garderies en milieu familiale ont été reçues. (Après une vérification auprès de nos aviseurs légaux nous sommes en règle)

Nous avons reçu des demandes de révision de taxes pour les immeubles locatifs (Dossier a l'étude)

4.3 - Rencontre la député Madame Lecours

Le maire et le directeur général ont rencontré notre député provincial Mme Lecours pour discuter de nos préoccupations et des enjeux à court et moyen terme de la municipalité d'East Broughton soit:

La dette, le projet de CPE, le dossier premier répondant, projet bibliothèque municipale, déménagement des bureaux, subvention pour le réseau d'aqueduc et plusieurs autres sujets sur l'avenir d'East Broughton

Mme Lecours ainsi que Mme Bedard nous assurent qu'elles vont porter une oreille attentive à notre préoccupation a notre réalité.

5 - RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jean-Paul Grondin, aucun compte-rendu
Monsieur Darrell Paré nous parle du service des loisirs

Madame Julie Leblond nous parle des interventions du service des incendies en février

Madame Samantha Jalbert-Paré, aucun compte-rendu

Monsieur André Roy nous parle de l'avancement des travaux de la caserne de pompier

Monsieur Régnald Drouin, aucun compte-rendu

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Comptes à payer pour le mois de février 2023

Attendu que la liste de dépenses datées du mois de février 2023 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Attendu qu'un montant de 335 323.46\$ ayant déjà été autorisé en janvier pour le paiement no 4 de la caserne de pompier et cette facture a été retenu en attente d'une résolution de conseil municipal de Sacré-Cœur-de-Jésus permettant le paiement

Il est proposé par le conseiller **Jean Paul Grondin** et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 546 971.99 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de février 2023 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

2023-
03-8460



*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

Qu'un montant de 84 582.25 \$ soit affecté aux prélèvements de salaire du mois de février 2023.

ADOPTÉE

N° de résolution
ou annotation

**2023-
03-8461**

6.2 - Vente pour taxes

Attendu que les taxes municipales sont un dû et doivent être payé selon les termes et conditions inscrites sur le règlement de taxation;

Attendu que la municipalité est en plein droit de vendre pour taxes les immeubles et les terrains qui sont à défaut de paiement;

Attendu que nous avons fait parvenir à tous les contrevenants un dernier avis par lettre enregistrée au début janvier;

Attendu que sur cet avis le montant dû à la municipalité est inscrit et qu'une date limite pour acquitter ce montant y est mentionnée;

Attendu que nous avons envoyé des avis par lettre enregistrée et des frais de 50\$ seront ajoutés au montant à payer afin de couvrir une partie des frais encourus

par la municipalité.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **Julie Leblond** et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer les dossiers de comptes de taxe impayés à la MRC des Appalaches pour le 15 mars 2023.

ADOPTÉE

**2023-
03-8462**

6.3 - Résolution Conseil sans papier

Attendu que nous avons fait l'acquisition du logiciel WEBLEX en novembre 2022;

Attendu qu'avec ce logiciel nous avons à notre disposition l'information pertinente à une prise de décision plus judicieuse;

Attendu que tous les membres du conseil municipal possèdent un ordinateur afin d'avoir accès à l'information.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller Jean Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers de passer au conseil sans papier à partir de maintenant.

Étant donné que le conseiller Jean-Paul Grondin n'est pas autant à l'aise avec l'informatique, celui-ci demande au directeur de continuer à lui donner des copies papiers des documents afin qu'il puisse faire son travail adéquatement. Monsieur Grondin possède aussi une tablette qui ne fonctionne pas bien, le directeur va voir à la faire réparer.

ADPOTÉE

**2023-
03-8463**

6.4 - Résolution pour annulation facturation branchement au réseau d'aqueduc et d'égout

Attendu que nous devons radier des factures de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8464

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu qu'après vérification avec notre firme d'avocat conseil Bernier Beaudry il appert que nous avons une fenêtre de 3 ans pour émettre une facture pour des services rendues par la municipalité

Attendu que la facturation n'avait pas été transmise dans les délais prévus par l'ancienne administration, soit trois ans (3) de calendrier de la date du service rendu

Attendu qu'après avoir reçu les preuves de paiements de branchement pour les site nommé en annexe

Il est proposé par la conseillère **Julie Leblond** et résolu à l'unanimité des conseillers de radier les factures en annexe ainsi que les frais d'intérêt encourus le cas échéant pour les résidences concernées.

ADOPTÉE

6.5 - Cyber sécurité loi 25

Attendu que nous avons l'obligation depuis la mise ne application de la loi 25 en septembre 2022 dernier d'avoir une politique sur la cybersécurité et de protection des renseignements personnels

Attendu que cette responsabilité incombe au maire de désigner un responsable au nom de la municipalité

Attendu que cette responsabilité est une responsabilité administrative qui revient au directeur général

Il est proposé par **Samantha Jalbert Paré** et résolu à l'unanimité d'adopter une politique de cybersécurité et de protection des renseignements personnels et de déléguer au directeur général la responsabilité de la mettre en place et de la faire respecter.

ADPOTÉE

7 - DOSSIERS EN COURS

Caserne de pompier

Projet caisse populaire

Écocentre

Installation compteur d'eau

bibliothèque municipale

Entente Tour D'eau

Embauche département des loisirs

Appel d'offre tonte de Gazon

Projet CPE

Projet pilote de garderie



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8465

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Vente Motel industriel

Renouvellement convention collective

8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Point reporté à la prochaine séance du conseil

9 - RÉGLEMENTATION

9.1 - Avis de motion du projet de règlement 2023-240 relatif à la démolition d'immeuble

Monsieur Darrell Paré, conseiller, par la présente, donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente le " Règlement 2023-240 ayant pour objet la démolition d'immeuble "conformément au projet de loi 69 .

9.2 - PROJET de règlement # 2023-240 « Règlement portant sur la démolition d'immeuble »

ATTENDU QU'en conformité avec le projet de loi 69 « Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives » une municipalité doit adopter un règlement sur la démolition d'immeuble;

ATTENDU QUE le règlement concernant la démolition d'immeubles vise à protéger les bâtiments pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale;

ATTENDU QUE le règlement concernant la démolition d'immeubles permet à la Municipalité d'encadrer la démolition et d'ordonner la réutilisation du sol dégagé;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire permettre aux citoyens d'être entendus concernant les demandes de démolition portant atteinte au patrimoine bâti de la Municipalité;

ATTENDU QU'un comité de démolition sera formé afin d'étudier les demandes de démolition;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 6 mars 2023;

ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de ce règlement a été faite lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller **André Roy** et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 2023-240 relatif à la démolition d'immeubles soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

DE fixer au **3 avril 2023 à 19h00**, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra sur le premier projet de règlement.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8466

2023-
03-8467

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

9.3 - Avis de motion installation compteur d'eau

Madame **Samantha Jalbert Paré** conseillère, donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente le règlement # 2023-242

« Règlement Relatif à l'installation des compteurs d'eau »

9.4 - Projet de règlement portant sur l'installation de compteurs d'eau

Madame Samantha Jalbert Paré, conseillère dépose le projet du règlement # 2023-242 « Règlement Relatif à l'installation des compteurs d'eau »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'East Broughton désire adopter un projet de règlement régissant l'utilisation de compteurs d'eau sur son territoire dans le but de faire une consommation responsable de la ressource hydrique de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles normes gouvernementales doivent s'appliquer dans les municipalités du Québec en ce qui a trait à la gestion et à l'économie de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà pris l'engagement auprès du ministère de l'environnement en 2018 par la résolution no 18-11-7243

CONSIDÉRANT QU'À ce jour aucun travaux n'a été réalisé et que cela nous disqualifie pour obtenir toute subvention auprès du ministre de l'Environnement

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent projet règlement a été déposé à la séance du conseil tenue le 6 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2023-242 relatif à l'installation des compteurs d'eau a été adopté à la séance du conseil tenue le 6 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 2023-242, relatif à l'installation des compteurs d'eau soit adopté

ADOPTÉE

9.5 - Demande amendement dossier revitalisation

Attendu que l'adresse de facturation était erronée;

Attendu que l'esprit du règlement de revitalisation est d'encourager l'implantation de nouveaux commerces et industries dans notre municipalité;

Attendu que le gros bon sens nous dicte la conciliation pour un montant dû de moins de 10\$;

Attendu que les propriétaires sont d'accord à payer toutes sommes dues avec diligence dans les prochains 10 jours ouvrables;

Attendu que nous n'avons pas de précédent et qu'il serait illogique de faire l'application sans discernement du règlement de revitalisation

Il est proposé par la conseillère **Samantha Jalbert Paré** et résolu à l'unanimité des



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8468

2023-
03-8469

2023-
03-8470

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

conseillers de permettre au commerce en question de conserver son droit au crédit de taxe dans le cadre du règlement de revitalisation de la municipalité d'East Broughton.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS ET CULTURE

10.1 - Location du casse-croûte à l'aréna

Attendu que pour durant la saison 2022-2023 d'activités à l'aréna d'East Broughton, le local du casse-croûte était loué à Monsieur Jean-François Breton;

Attendu que la population et les visiteurs ont apprécié le fait de pouvoir manger sur place;

Attendu que Monsieur Breton et la municipalité veulent renouveler l'entente pour une période de 3 ans.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **Julie Leblond** et résolu à l'unanimité des conseillers de louer l'espace restaurant aux termes et conditions du bail et Madame Ann-Rose, directrice des loisirs ainsi que la directrice générale sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité d'East Broughton le dit bail

ADOPTÉE

10.2 - Affichage de postes au loisirs

Attendu que nous désirons procéder au recrutement de moniteurs de camp de jour le plus tôt possible;

Attendu que les candidatures pourront être déposés directement par courriel (loisirs@municipaliteeastbroughton.com);

Attendu que la municipalité organise comme à chaque année un camp de jour pour la période estivale.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **Jean-Paul Grondin** et résolu à l'unanimité des conseillers de commencer le processus de mise en candidature et d'embauche de moniteurs pour notre camp de jour.

ADOPTÉE

10.3 - Demande de location de glace gratuite

Attendu que le tournoi "Raccroche tes patins " a pour but d'amasser de l'argent pour la modernisation et l'entretien de nos équipements récréatifs.

Il est proposé par le conseiller **Darrell Paré** et résolu à l'unanimité des conseillers de leur fournir la glace gratuitement pour leur événement.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

11 - TRAVAUX PUBLICS

11.1 - Affichage d un poste de chef d'équipe

Attendu que dans la description de tâche du directeur des travaux publics, celui-ci doit s'occuper de la voirie, du personnel de l'aréna et des parcs, superviser les dossiers des eaux usées et de l'eau potable;

Attendu que la municipalité a accumulé beaucoup de retard dans les obligations et dans l'entretien de ces infrastructures;

Attendu qu'afin de pouvoir mettre à jour les dossiers mentionnés plus haut, nous avons besoin d' avoir un chef d' équipe pour seconder notre directeur des travaux publics et ce pour une période indéterminée.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **André Roy** et résolu à l'unanimité des conseillers d'afficher un poste de chef d'équipe à l'interne.

ADOPTÉE

2023-
N° de résolution
ou annotation
03-8471

2023-
03-8472

11.2 - Appel d'offre tonte de gazon

Attendu que le contrat de service pour la tonte de gazon a pris fin en 2022;

Attendu que le conseil désire inviter 3 soumissionnaires pour l'entretien et la tonte du gazon sur différents sites dans la municipalité;

Attendu que le document de soumission sera disponible au bureau de l'hôtel de ville du 6 mars au 30 mars 2023;

Attendu que l'ouverture des soumissions se tiendra à la salle municipale le 30 mars à 16h30

Attendu que les soumissions seront étudiés et remis au conseil municipal pour décision finale;

Attendu que le montant devra être forfaitaire et l'entrepreneur devra fournir son équipement.

Attendu que le contrat annuel est du 30 avril jusqu'au 15 octobre. Qu' une tonte régulière est requise et que la longueur de la pelouse ne doit pas excéder 4 pouces. Que le contrat attribué sera d'une durée de 3 ans. (Soient les années 2023-2024-2025)

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **Julie Leblond** et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil autorise le directeur général à envoyer des invitations auprès de trois entrepreneurs.

ADOPTÉE

2023-
03-8473

11.3 - Résolution offre de service Aquatech

Attendu que nous avons reçu le renouvellement de contrat de service pour l'exploitation des installations de pompage et de traitement des eaux usées;

Attendu que le contrat de service est à 2 240.70\$/mois alors que l'an dernier celui-ci était de 2 100\$/mois.



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8474

2023-
03-8475

2023-
03-8476

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **Darrell Paré** et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat de de service avec la Cie Aquatech

ADOPTÉE

12 - URBANISME

12.1 - Avancement dossier Écocentre

Attendu que le projet d Écocentre à East Broughton devrait voir le jour ce printemps;

Attendu que nous avons un montant de 41 742\$ qui a été voté pour la réalisation de ce projet le 5 mai 2022 (résolution 20-05-8160);

Attendu que nous devons faire une étude de caractérisation écologique afin d'avoir une déclaration de conformité;

Attendu que nous devons faire réaliser un plan de l'écocentre par un ingénieur;

Attendu que nous devons clôturer le site afin de le rendre sécuritaire;

Attendu que la construction du site pourra être réalisé par nos employés municipaux.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **André Roy** et résolu à l'unanimité des conseillers de faire les démarches nécessaires pour la réalisation du projet d'écocentre à East Broughton.

ADOPTÉE

12.2 - Entente avec la paroisse Sacré-Cœur-des-Pentes-Côtes

Attendu que la municipalité avait un bail emphytéotique avec la paroisse de Sacré-Cœur-des-Pentes-Côtes

Attendu que notre tour d'eau est située près de l'entrée du terrain de la paroisse de Sacré-Cœur-des-Pentes-Côtes et que leur terrain est enclavé n'ayant aucune sortie;

Attendu que nous avons demandé à Madame Nadia Parent arpenteur de préparer un plan afin de vendre une partie de terrain afin de satisfaire la paroisse.

Il est proposé par le conseiller **Jean Paul Grondin** et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le nouveau découpage du terrain proposé par l'arpenteur et d'autorise Monsieur le maire Jean-Benoît Létourneau et ainsi que le directeur général et greffier trésorier, par intérim afin de signer tous les documents légaux pour et au nom de la Municipalité d'East Broughton.

ADOPTÉE

13 - INCENDIE

13.1 - Mandat de rencontre de médiation avec la CNESST

Attendu que nous avons eu une plainte de déposée à la CNESST par un ancien employé de la municipalité;



N° de résolution
ou annotation

2023-
03-8477

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que nous devons entreprendre des négociations dans ce dossier.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère Samantha **Jalbert Paré** et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Monsieur Marc-André Paré, consultant en RH et Monsieur Jean Gagnon directeur des incendies afin de représenter la municipalité d'East Broughton, dans le dossier 120019209 auprès de la CNESST.

ADOPTÉE

13.2 - Service SSI de la MRC

Nous avons eu une rencontre avec M Jacques, pompier préventionniste de la MRC des Appalaches concernant l'optimisation de la couverture des services d'incendies.

Le plan d'optimisation des incendies doit être approuvé par le gouvernement. Dans le PowerPoint joint vous pouvez constater que pour avoir une couverture optimale nous devons avoir une entente d'entraide avec Tring Jonction. La municipalité d'East Broughton possède déjà cette entente.

13.3 - Avis de motion règlement prévention des incendies

Avis de motion « Règlement Relatif à la prévention des incendies »

Reporté à un séance subséquente

13.4 - Projet de règlement portant sur la prévention des incendies

Reporté séance subséquente

13.5 - Paiement caserne 53 février 2023

Attendu que les travaux de la caserne 53 avancent très bien, nous sommes dans les délais prévus;

Attendu qu'à ce jour le budget est respecté et qu'il n'y pas de coût extraordinaire qui nous sont arrivés;

Attendu que selon les ententes nous devons faire les déboursés sur demande et que nous avons reçu le certificat de paiement no 6 de l'architecte au montant de 563 028,56\$ +taxes pour un total de 647 342,09\$.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **André Roy** et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le paiement 647 342,09\$ tel que demandé.

ADOPTÉE

14 - VARIA

Monsieur donne un court résumé sur le règlement taxation afin d'expliquer sur quoi s'est basé les élus pour adopter ce règlement.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Il explique également le taux fixé pour les garderies ainsi que celui des multi-logements.

Monsieur le maire donne également lecture du compte-rendu produit par Marie-France Faucher dans sa quête de subventions à recevoir. Elle mentionne que nous avons reçu les lettres de confirmation pour 4 subventions à recevoir. Voici les travaux exécutés pour ces subventions soient

- Aménagement d'un nouvel ouvrage de captage d'eau (puits nu 8)
- Renouvellement de conduites d'eau (13e Rue Ouest)
- Renouvellement de conduites (Rues Principale, Bernard et Avenue Notre-Dame)
- Aménagement trottoir (Rues Principales et Pelletier)
- Monsieur le maire ainsi que la population remercie chaleureusement Marie-France Faucher pour ce travail, Elle précise qu'elle n'était pas seule, il y avait toute une équipe derrière elle mais malheureusement la plupart de ces subventions sont versées sur 20 ans débutant en l'année 2024

Subvention à recevoir 3 955 315,20\$ (capital et intérêts inclus)

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont posé plusieurs questions sur des sujet divers

16 - PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le 3 avril à 19h30 au 600, 10E avenue sud East Broughton.

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Renald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21h27 .

ADOPTÉE


Jean-Benoit Létourneau,
Maire


André Vaillancourt,
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Benoit Létourneau, maire

2023-
03-8478



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.